

Commune de VILLE AU MONTOIS

Place de l'Echanson (54620) – Tel : 03.82.89.82.82

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

compte-rendu affiché le 21.03.2019

convocation en date 12.03.2019

Conseillers en exercice : 11

Conseillers présents : 8

Conseillers ayant voté : 8

Séance du 19 mars 2019

N°8/2019

L'an deux mille dix-neuf le dix-neuf mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de madame DUFOUR Marie José, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs DUFOUR Marie-José, DUFOUR Patricia, RENOTTE Bernard, LAURENT Armelle, MANZINALI Jean-Paul, PICCINELLI Florent, REMY Alexandre, DEMUTH Jean-Pierre

Etaient absents : Mesdames LETANG Magali -THETIOT Carine et Monsieur MALARET Ronny

Secrétaire de séance : Monsieur Florent PICCINELLI

Objet : Attribution des subventions – année 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE d'allouer des subventions pour l'année 2019 aux associations suivantes sous conditions de justificatifs :

- Instance de Gérontologie : 40 €uros
- FNACA de VILLERUPT : 60 €uros
- Don du Sang : 40 €uros
- Pompiers AUDUN LE Roman : 60 €uros
- USEP : 30 euros
- Bien Vivre à VILLE-AU-MONTOIS : 500 euros
- Montoisien Vie Jeune : 200 euros

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Suivent les signatures,

**Pour extrait conforme,
Le Maire, DUFOUR Marie José**